

Chapitre 2 : Principes du traitement des verbes en français

Cours 4	Rappels sur l'API : théories et applications
Cours 5	Principes de l'analyse morphologique (flexionnelle)
Cours 6	Le verbe : approche morphologique, place et catégorisation

CHAPITRE 2 : Principes du traitement du verbe (du) français

Introduction :

Le verbe a toujours été le pivot des recherches et contributions grammaticales. Ces recherches ont tenté de le voir sous plusieurs angles, entre autres l'angle scientifique grammatical qui pend à son tour comme point de traitement soit la conjugaison (les formes verbales ou la flexion verbale) soit les valeurs des temps verbaux ; ce sont respectivement les deux aspects morphologique et sémantique. Dans cette optique, ce deuxième chapitre va rendre compte des principes du traitement du verbe (du) français, et ce de point de vue double : phonologique et morphologique. Pour ce faire, nous avons segmenté ce chapitre en trois **(3)** chapitres : **1)** rappels sur l'API, théories et applications, **2)** principes de l'analyse morphologique (flexionnelle) et enfin **3)** le verbe, approche morphologique, place et catégorisation.

Introduction

1. Objectifs du cours
2. L'API
3. Importance scientifique et pédagogique

Conclusion

Objectifs du cours :

- Émettre quelques rappels et initiations en phonétique.
- Mettre en relief nombre de difficultés de transcription en API.
- Débattre l'instabilité de l'orthographe française.

Introduction :

Le cours numéro 4 se fixe comme objectif le fait d'émettre quelques rappels sur l'alphabet phonétique international (API). Ce rappel sera exploité dans cette formation dans la mesure où l'on traitera le verbe d'un point de vue morpho-phonologique. La bonne transcription phonétique est en effet ciblée.

1. Objectifs du cours :

Ce cours s'est fixé nombre d'objectifs relatifs à la maîtrise du système phonétique du français. Une bonne maîtrise de ce système facilite aux apprenants la transcription phonétique des formes verbales et les amènent à dégager les différentes nuances entre le CO³ et le CE⁴ de ces formes. L'intérêt d'insérer un tel point dans cette formation revient à l'importance de l'oral dans l'approche phonologique du système verbal français, au moment où la grammaire traditionnelle s'est essentiellement focalisée sur la graphie (CE) des verbes. Nous estimons donc nécessaire d'émettre au moins des rappels sur l'API afin de mettre à jour les pré-requis des étudiants en cycle de Master. Quelques objectifs nécessaires ont été, en effet, établis :

- Transcrire phonétiquement les formes verbales et établir les nuances avec leurs formes écrites.
- Mettre en reliefs les différentes difficultés rencontrées lors de la transcription en API, à savoir l'ouverture / la fermeture des voyelles orales (é/è/E)

³ Le code oral

⁴ Le code écrit

- Estimer la difficulté et l'instabilité de l'orthographe française - au niveau de la conjugaison surtout- par rapport aux formes orales équivalentes.

2. L'API : L'alphabet phonétique international

Nous commençons par donner une figure de l'appareil phonatoire :

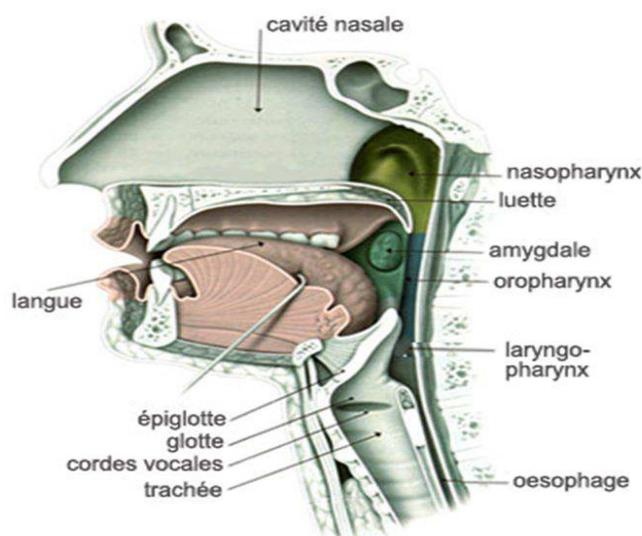


Figure : appareil phonatoire ⁵

Le système phonétique français peut être entrepris selon trois points :

- Le système consonantique :

On atteste en français 17 consonnes, réparties en trois grandes sous-catégories :

A) Les non-liquides

- Les occlusives : [p] / [t] / [k] – [b] / [d] / [g]
- Les fricatives : [f] / [v] – [s] / [z] – [ʃ] / [ʒ]

B) Les liquides : [l] / [R]

C) Les oralo-nasales : [m] / [n] / [ɲ]

⁵ http://outilsrecherche.over-blog.com/pages/Notes_131_Lappareil_Phonatoire_Humain-3083095.htm, consulté le 27 mars 2020

- **Le système vocalique :**

Il se voit plus compliqué pour les étudiants de FLE, et ce par rapport au système consonantique, d'où le total est à 16 voyelles, nombre trop élevé par rapport à celui dans la langue maternelle. Dans notre formation, nous insistons beaucoup plus sur l'ouverture/fermeture, trait souvent présent dans la conjugaison française :

A) Les voyelles orales : [i] [e] [ɛ] [a] [ɑ] [ɔ] [o] [u] [y] [ø] [œ] [ə]

B) Les voyelles oralo-nasales : [ɛ̃] [ɑ̃] [ɔ̃] [œ̃]

C) Les semi-voyelles / semi-consonnes : [j] [w] [ɥ]

3. Importance scientifique et pédagogique :

Ce point, à savoir l'API, a une importance majeure dans la maîtrise du système verbal français dans sa dimension phonologique. Il est important que chaque étudiant, spécialiste de linguistique, ait une connaissance globale sur les nuances du système phonétique français, particulièrement au niveau de la conjugaison (l'ensemble des formes fléchies). Ces nuances seront exploitées que ce soit sur le plan scientifique ou sur le plan pédagogique, tout en partant de l'idée que cette formation s'est fixé un objectif double :

- Scientifique : la découverte d'un modèle nouveau de la conjugaison, basé essentiellement sur l'oral
- Pédagogique : recenser l'applicabilité et les retombées de l'enseignement d'un tel modèle en classe de langue

Conclusion :

Comme nous rapprochons phonologiquement le système verbal du français, nous avons estimé important de réserver une section à travers laquelle nous faisons rappeler aux étudiants les grands principes de la transcription phonétique (comme rappels). L'objectif primordial étant de reprendre l'AP, système souvent interrogé dans la transcription des différentes formes verbales, où l'étudiant, à son tour, sera invité à dégager les nuances entre les deux codes de la langue (code oral VS code écrit) et à comprendre les spécificités de chaque code.

Cours 5	Principes de l'analyse morphologique (flexionnelle)
----------------	--

Introduction

1. Objectifs du cours
2. Flexion / dérivation / composition
3. Analyse morphologique : principes

Conclusion

Objectifs du cours :

- Nuancer dérivation, flexion et composition.
- Présenter les différentes spécificités morphologiques de chaque phénomène.
- Établir des comparaisons morphologiques entre les trois systèmes.

Introduction :

L'objectif central de ce cours est d'apporter quelques éléments théoriques et empiriques relatifs à la morphologie dérivationnelle et flexionnelle. La première concerne tous les changements et processus liés à la dérivation des mots en français, la seconde traite des aspects des changements morphologiques de nature flexionnelle, c'est-à-dire ceux ayant trait aux différentes formes que prennent les verbes (selon les personnes, les temps, les modes), les noms et les adjectifs (selon le genre et le nombre). Seront vus de près donc, dans cette section, les aspects de dérivation et de flexion afin de mieux comprendre la « systématité » de chaque phénomène et d'établir des points qui les nuancent.

1. Objectifs du cours :

Dérivation, flexion et composition sont considérées comme des phénomènes linguistiques d'extrême importance. Elles s'inscrivent pleinement dans la sphère des modifications de la forme au niveau des différentes parties du discours (ou ce qui est connu dans la tradition grammaticale par classe de mots). Pour nuancer les trois phénomènes, nous avançons le tableau suivant :

Flexion	Lexème₁ + Morphème = Lexème₁	chantechant ONS
Dérivation	Lexème₁ + Morphème = Lexème₂	chantchant EUR
Composition	Lexème₁ + Lexème₂ = Lexème₃	Front + de + mer

Tableau : différence entre flexion, dérivation et composition

Ce 5^{ème} cours s'est fixé les objectifs suivants :

- L'étudiant sera en mesure de distinguer les trois procédés linguistiques, la dérivation, la flexion et la composition.
- L'étudiant sera capable de dégager les différentes spécificités morphologiques de chaque phénomène.
- L'étudiant sera également capable de lister nombre de critères relatifs à la systématisme de la flexion, de la dérivation et de la composition, et par conséquent d'établir des comparaisons entre elles, particulièrement sur le plan de la forme (ou morphologique).

2. Flexion, dérivation et composition :

Comme nous l'avons avancé dans le tableau comparatif précédent, la flexion, la dérivation et la composition sont toutes attachées à un phénomène de changement morphologique ou morphosyntaxique s'opérant au niveau de la forme lexicale. Nous n'allons pas nous focaliser ici que sur la flexion, point qui nous intéresse le plus, pour la simple raison qu'il est lié au verbe (ou forme verbale). Nous allons revenir infra (dans ces cours) sur la notion de dérivation et ce en émettant des commentaires comparatifs entre le système flexionnel et le système dérivationnel en français⁶.

La flexion peut couvrir l'ensemble de formes que prend un verbe selon les personnes, les séries (traditionnellement les temps) et les modes. Elle peut traiter aussi du genre et du nombre des adjectifs et des noms. Le principe de la flexion réside, donc, de point de vue linguistique, en l'ajout d'un morphème désinentiel à une forme (verbale, adjectivale ou nominale) afin d'y ajouter une petite information (passer d'une personne à une autre, du singulier au pluriel ou autre...). Les exemples suivants démontrent quelques cas de flexion :

- 1) La nuit, tous les chats sont gris / Un chatDes chats
- 2) Les petits ruisseaux font les grandes rivières / PetitPetits / grandgrandes
- 3) Les murs **ont** des oreilles. / **ont****a**

⁶ Voir chapitre X page XX

Les marques susmentionnées en gras sont alors **des désinences flexionnelles** liées respectivement aux noms (1), aux adjectifs (2) et aux verbes (3).

3. Analyse morphologique : principes

La flexion verbale concernera, comme nous l'avons signalé plus haut dans ce cours, toutes les modifications morphologiques qu'un verbe peut subir. Des modifications qui se résument en l'ajout d'un morphème désinentiel personnel (de personne) et/ou sériel (de temps) à un élément stable appelé **base verbale (BV)**. Le couple base verbale et désinence est désigné désormais par **forme fléchie (FF)**.

Nous donnons les exemples suivants, représentant quelques formes fléchies du verbe « parler » :

	Présent de l'ind.	Imparfait	Futur I
1 ⁽¹⁾	parle ⁽²⁾ [p a r l]	parlais [p a r l ε]	parlerai ⁽³⁾ [p a r l (ə) R E]
4	parlons [p a r l ɔ̃]	parlions [p a r l j ɔ̃]	parlerons [p a r l (ə) R ɔ̃]
6	parlent [p a r l]	parlaient [p a r l ε]	parleront [p a r l (ə) R ɔ̃]

Tableau : quelques formes fléchies du verbe « parler »

(1) : Les chiffres **1, 4, 6** indiquent respectivement les personnes *je, nous* et *ils*.

(2) : La couleur rouge indique des marques personnelles (ou désinences personnelles)

(3) : La couleur verte indique des marques sérielles (ou désinences sérielles)

La flexion se manifeste, comme ce tableau le montre, au niveau de l'écrit et de l'oral. Elle est beaucoup plus remarquée sur le plan écrit par la présence de marques graphiques appelées dans la tradition grammaticale par « terminaisons ». Nous revenons, dans la suite de ce cours, sur les nuances entre les deux codes ECRIT/ORAL (CE/CO), point crucial à maîtriser par les apprenants du FLE, ayant trait à la rentabilité pédagogique en ce qui concerne l'enseignement-apprentissage de la conjugaison en classe de FLE selon une approche morpho-phonologique.

Conclusion :

Ce cours a mis en lumière quelques principes nuanciant dérivation et flexion. Nous avons voulu démontrer d'abord nombre de points distinctifs entre ces procédés linguistiques, puis nous avons tenté de spécifier morphologiquement le phénomène de la flexion verbale. L'importance a été enfin orientée vers la rentabilité pédagogique d'une telle démarche en classe de langue (FLE).

Cours 6	Le verbe : approche morphologique, place et catégorisation
----------------	---

Introduction

1. Le verbe : essais de définition
2. Traitement du verbe entre linguistique et grammaire
3. Difficultés de la conjugaison en classe de FLE

Conclusion

Objectifs du cours :

- Discuter les différentes définitions du verbe.
- Présenter le verbe selon les différentes approches.
- Débattre la problématique de l'enseignement-apprentissage de la conjugaison.

Introduction :

Les études linguistiques et grammaticales consacrées au verbe s'inscrivent majoritairement sous deux angles : a) morphologique (ou plutôt morphosyntaxique), explorant des points liés aux systèmes flexionnels, sommairement soulevés dans le chapitre précédent, b) sémantique, étudiant les valeurs des temps verbaux et leur usage en langue et en discours.

GUILLAUME (G.) avait d'ailleurs consacré beaucoup de volumes à cette catégorie grammaticale depuis sa première contribution *Temps et Verbe*, parue en 1929⁷. Un demi-siècle plus tard, IMBS est revenu sur l'importance des études sur le verbe par la publication de *L'Emploi des temps verbaux en français moderne* en 1968⁸.

En parcourant les maintes contributions se focalisant sur cette catégorie importante, à savoir le verbe, nous allons, dans ce cours, présenter cette notion à la lumière de la grammaire et de la linguistique, avec un intérêt particulier et supplémentaire donné à l'aspect morphosémantique. Un intérêt qui se justifie par le fait que l'approche visée et explorée dans cette formation est d'ordre double : phonologique et morphologique.

Cela étant dit, le cours suivra le plan suivant :

- 1- La définition du verbe.
- 2- Le traitement du verbe entre grammaire et linguistique

⁷ Guillaume G., *Temps et Verbe* [1929], Paris, Champion, 1993.

⁸ Imbs P., *L'Emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck, 1968.

3- Le verbe : entre grammaire scolaire et nouvelle grammaire

1. Le verbe : essais de définition

L'objectif de ce point est loin de déboucher sur une définition convaincante du verbe, mais il va s'agir beaucoup plus de sélectionner quelques définitions pertinentes de cette classe grammaticales puis d'en dégager certaines spécificités et nuances comparatives entre elles.

Nous référençons, en premier lieu, une acception normative, avancée par Grevisse, où « le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre »⁹. Un critère exclusif et distinctif est ainsi avancé : la conjugaison, qui est propre uniquement au verbe.

En second lieu, nous proposons trois définitions successives :

« Le verbe est un mot non casuel, qui admet temps, personnes et nombres, et qui exprime l'actif ou le passif. Il y a huit accidents du verbe : le mode, la diathèse, l'espèce, la figure, le nombre, le temps, la conjugaison »¹⁰

« En tant que classe formelle, le *verbe* se signale par un ensemble de marques qui le met en relation de dépendance avec diverses classes conceptuelles : – marques de la personne [...] – marques du nombre [...] – marques du temps et de l'aspect [...] – marques du mode »¹¹

« Morphologiquement, le verbe est un mot variable qui se conjugue, c'est-à-dire qui est affecté par plusieurs catégories morphologiques. Il reçoit les marques spécifiques (les désinences) correspondant au plan de la signification, au nombre (comme le nom), à la personne, au temps et au mode »¹²

Cette série de définitions, quoique s'inscrivant dans des optiques différentes, convergent toutes vers le critère de variabilité morphologique (flexion) du verbe selon nombre de points, entre autres la personne, le temps, la diathèse (la voix), le mode....

La morphologie demeure toutefois un critère important dans le processus de la maîtrise de la conjugaison et dans la maîtrise des différentes formes verbales. Il serait donc judicieux d'initier les apprenants aux différentes approches traitant de la morphologie non seulement verbale mais aussi nominale et adjectivale, où ces trois types partagent nombre de points communs, fait que nous allons détailler dans la suite de ce cours.

⁹ Grevisse Maurice, Goosse, André, 1993, *Le Bon Usage, Grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 1118

¹⁰ Lallot Jean, 1998, *La grammaire de Denys le Thrace*, CNRS, p. 57

¹¹ Charaudeau Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, pp 35-36

¹² Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF, p. 243

2. Le verbe entre grammaire et linguistique :

En grammaire, le verbe est l'une des dix parties de discours, connu par sa caractéristique exclusive, la conjugaison. La déclinaison, à côté de cette dernière, relève des systèmes flexionnels nominaux, adjectivaux et pronominaux.

Le tableau suivant montre la différence entre conjugaison et flexion :

Conjugaison	Déclinaison
- Elle concerne les verbes et leur modification selon les personnes, les modes, la voix...	- Elle concerne la modification des noms, des adjectifs et des pronoms selon le genre et le nombre.

Tableau comparatif entre conjugaison et déclinaison

En linguistique, le verbe est vu autrement et sous plusieurs angles, sémantique, morphosyntaxique, phonologique ou autre. Ce dernier nous intéresse le plus dans ce volume de formation, là où nous sommes parti d'un regard morpho-phonologique basé sur deux lois importantes : la première présente le système verbal flexionnel et son rapport à la dérivation, la seconde spécifie le mode d'accrochage des désinences des deux futurs en français (I) et (II).

Ces deux lois, qui seront expliquées dans les cours qui viennent, introduisent et expliquent la systématisme de la conjugaison française,

3. Difficultés de la conjugaison en classe de FLE

Les difficultés de la conjugaison en classe de langue sont majoritairement liées à deux aspects fort importants :

- **La forme (la morphologie)** : des difficultés sont repérées au niveau de la maîtrise de l'orthographe des formes verbales, simples, composées ou surcomposées. L'apprenant de français langue étrangère se trouve en effet en face d'une multitude de formes très variées, il se trouve incapable d'en choisir la plus correcte. La bonne maîtrise de ces formes nécessite un enseignement plus efficace et plus logique, différent de l'enseignement traditionnel, essentiellement basé sur l'apprentissage par cœur et sur la

récitation, qui ne fait absolument pas référence à des lois systémiques de présentation et de distributions des formes verbales en question.

- **La sémantique des formes verbales** : la deuxième difficulté est liée à la maîtrise des temps verbaux en français. Nous savons d'emblée que le français est une langue riche en matière de temps, vu son instabilité diachronique et orthographique. L'apprenant, face à cette richesse, se heurte à des difficultés d'employer le temps le plus judicieux et le plus acceptable :

a) Il dit qu'il viendra.

b) Il disait qu'il viendrait.

A titre d'exemple, à travers les phrases (a) et (b), nous tenterons d'expliquer une des valeurs temporelles du conditionnel, celle qui explique que ce dernier peut indiquer « un futur dans le passé ».

Conclusion :

Nous avons avancé dans ce cours, traitant du verbe entre linguistique et grammaire, quelques orientations théoriques et pratiques liées à l'importance de cette catégorie de discours. Le verbe étant le pivot de la communication a, en effet, une importance majeure dans les études linguistiques et grammaticales anciennes (classiques ou traditionnelles) et modernes (actuelles). Ce chapitre a mis le point sur le verbe de point de vue notionnel ou conceptuel, puis a avancé nombre de difficultés inhérentes à sa maîtrise sur un plan double : morphologique et sémantique. Comme il a de l'importance sur le plan didactique, nous avons également dénombré certaines difficultés de l'enseignement-apprentissage de la conjugaison en classe de FLE.